

LE BEAU LIEU

Bulletin no. 26 - Mars 1979

A PROPOS DU PLAN DE ZONAGE

Récemment, un accord de principe est intervenu entre le Ministère des Affaires culturelles et le Conseil municipal au sujet du plan de zonage. Il était temps nous direz-vous! Rappelons que le MAC a répondu en novembre dernier aux propositions présentées par la municipalité en août 77... De plus, depuis décembre, nous avons dû réétudier le plan à la suite du dépôt de la nouvelle loi sur la protection du territoire agricole qui touchait une bonne partie de notre localité.

Actuellement, notre urbaniste conseil est à élaborer le plan qui vous sera soumis lors d'une assemblée publique. Que les âmes inquiètes se rassurent: le Conseil n'adoptera aucun plan de zonage "à la sauvette" sans d'abord consulter la population. Si tout va comme on le souhaite, vous serez invité à vous prononcer d'ici juillet.

STE-PETRONILLE ET LE ZONAGE AGRICOLE

Comme vous le savez sans doute, notre municipalité a été désignée "région agricole" dans la loi du zonage agricole. D'après le plan déposé par le ministre Jean Garon en décembre 78, Ste-Pétronille devient une "aire protégée", à l'exception du secteur historique du village. Il est à noter que le Conseil municipal entend aller défendre ses contre-propositions devant la "Commission de protection du territoire agricole", dès que le plan de zonage aura été adopté.

.../2

Rappelons au passage que tout morcellement des terres par la vente d'une partie de lot ou par le dépôt d'un plan de subdivision est interdit.

Si vous désirez plus de renseignements au sujet de cette loi, vous n'avez qu'à composer le no. 644-1000.

LA PATINOIRE VICTIME D'UN PRINTEMPS HATIF

Même si le froid est revenu, n'aigüisez plus vos patins, c'est inutile. Après avoir subi les assauts d'un hiver rigoureux, notre patinoire a rendu l'âme au cours de février, victime d'un dégel précoce.

Grand merci à tous les jeunes qui l'ont déblayée patiemment.

La brève existence de notre patinoire aura quand même permis l'éclosion d'un club de hockey pee-wee qui a vite su gagner ses gallons. Toutes nos félicitations à l'entraîneur Claude Bussiére qui n'a pas ménagé son temps et qui a grugé bien des soirées pour nos valeureux pee-wee.

SI VOTRE PRIME D'ASSURANCE-FEU N'A PAS BAISSÉ, LISEZ CE QUI SUIT

Depuis que nous avons fusionné notre service d'incendie à ceux de St-Pierre et de St-Laurent, nous jouissons d'une meilleure protection. Ainsi, votre prime d'assurance-feu doit avoir baissé par suite de l'établissement d'une nouvelle cote pour notre municipalité. On vous conseille de vérifier auprès de votre assureur s'il connaît et applique cette nouvelle cote.

D'autre part, dès que nous aurons pris possession du nouveau camion à incendie, vous serez susceptibles d'obtenir une nouvelle baisse de votre prime assurance-feu. Le Beaulieu vous tiendra au courant des événements!

UNE AUTRE RUE MUNICIPALISEE

Lors de sa dernière assemblée régulière le Conseil municipal a adopté le règlement visant à municipaliser la rue des Chênes sud.

DERNIER APPEL POUR LA GARDERIE

On invite tous les parents intéressés à la garderie à nous adresser le questionnaire paru dans le Beaulieu de février. La mise sur pied de cette garderie dépendra du nombre de réponses qui nous parviendront... ne l'oubliez pas!